

à la condition d'en faire un choix judicieux lorsque les autres modes d'alimentation ont échoué. Pendant les 8 ou 9 premiers mois de la vie, il ne faut employer que les farines dont l'amidon est diastasé, c'est-à-dire converti en sucre telles que le Horlick's Malted Milk, Allenbury's food Nos 1 et 2 (lait sec avec céréales diastasées) et Mellin's food préparé à l'eau bouillie. Cette dernière farine ainsi que la Farine Nestlée, l'Allenbury's food No 3, le Benger's food, la Phosphatine Fallières, Farine Renaux etc., ne devraient être employées qu'après l'âge de 8 ou 9 mois parce qu'à cet âge l'amidon peu diastasé ou non diastasé se digère mieux. Cependant il faut avouer qu'en pratique ces dernières (ainsi que d'autres non mentionnées) réussissent quelquefois là où les premières ont échoué. Toutes ces farines commerciales ont un excès d'hydrates de carbone si on les compare avec le lait de femme, et produisent de la flatulence et du relâchement des intestins.

Le praticien qui emploie ces laits d'exception et ces farines lactées commerciales doit se rappeler que ces *substances ne sont que des aliments temporaires, et qu'il faut reprendre le lait de vache bouilli, stérilisé, pasteurisé ou cru dès que l'enfant aura acquis le poids qu'il devrait avoir pour son âge*. Tous ces aliments d'exception favorisent beaucoup plus souvent que le lait de vache ordinaire le rachitisme et le scorbut infantiles (ce dernier étant prévenu avec l'usage des jus de fruits crus).

*Le retour à l'alimentation au lait de vache ordinaire coupé ou non avec de l'eau bouillie sucrée à 3% ou avec des décoctions de céréales fraîchement préparées (riz, orge, avoine) se fera très graduellement, et s'il y a des troubles digestifs on retournera au régime d'exception quitte à essayer de nouveau la reprise de l'alimentation régulière au bout de 4 ou 5 jours.* Pour aider la digestion et l'assimilation de l'aliment normal on utilisera l'extrait de bile, l'extrait pancréatique, la pepsine, la noix vomique, le